

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h par le maire.

2. Relevé des présences

Présent(e)s : **Gérard Benoit, Jocelyne Kerry, Linda David, Linda Lavoie, Stéphane Gaouette, Lisa Chiasson, Dave Brown et Sophie Larocque Robichaud**

Absent(e)s: **Bernard Savoie, Stéphanie Rail Larocque**

Public: 8 personnes.

3. Adoption de l'ordre du jour

AP2025-003

Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposé par : **Jocelyne Kerry**

Appuyé par : **Linda Lavoie** -adoptée

4. Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

5. Adoption du procès-verbal précédent

5.1 Réunion ordinaire publique du 18 février 2025

PP2025-012

Il est proposé que les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 18 février 2025 soient adoptées telles que présentées.

Proposé par : **Stéphane Gaouette**

Appuyé par : **Linda David** - adoptée

6. Suivi du procès-verbal

Il n'y a aucun suivi du procès-verbal

7. Suivi des dossiers

7.1 Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme* – Dossier Tourbières Tracadie Ltée

Sujet : Modification des dispositions de zonage du plan rural – Tourbières Tracadie Ltée

PP2025-013

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification au plan rural par Tourbières Tracadie Ltée et que cette demande a pour but de rendre conforme une activité d'ensachage et d'entreposage de la tourbe

CONSIDÉRANT QUE l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel règlement modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) Soit suivi la recommandation du CRP;
- b) Le greffier se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) L'étude des objections au projet de règlement soit fixée au 15 avril 2025 en la salle du Conseil de l'Île-de-Lamèque, N.-B. à 19 h.
- d) Les oppositions au règlement proposé pourront être présentées au Conseil dans les quatorze (14) jours suivant la date de l'audience publique en les faisant parvenir au bureau du greffier.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Lisa Chiasson

- adoptée

7.2 Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme* – Dossier - 1499, route 310

Sujet : Modification des dispositions de zonage du plan rural -1499, route 310

PP2025-014

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification au plan rural par Daniel Hébert et que cette demande a pour but de permettre l'usage d'atelier de soudure et entreprise de fabrication de type léger avec vente comme activité secondaire à une habitation unifamiliale.

CONSIDÉRANT QUE l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel règlement modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) Soit suivi la recommandation du CRP;
- b) Le greffier se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la *Loi sur l'urbanisme*;
- c) L'étude des objections au projet de règlement soit fixée au 15 avril 2025 en la salle du Conseil de l'Île-de-Lamèque, N.-B. à 19 h.
- d) Les oppositions au règlement proposé pourront être présentées au Conseil dans les quatorze (14) jours suivant la date de l'audience publique en les faisant parvenir au bureau du greffier.

Proposé par : Linda Lavoie

Appuyé par : Jocelyne Kerry

- adoptée

7.3 Résolution du Conseil concernant la modification de l'Arrêté adoptant le plan municipal de Lamèque -104, rue du Pêcheur Nord

Sujet : Modification au plan municipal de Lamèque – 104, rue du Pêcheur Nord

PP2025-015

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la municipalité de l'Île-de-Lamèque a l'intention de modifier l'arrêté adoptant le plan municipal de Lamèque à la suite d'une demande présentée par Jean-Pierre Plourde pour permettre la construction d'un entrepôt industriel sur une partie de ladite propriété.

IL EST RÉSOLU QUE soit rédigé en conséquence un arrêté modifiant le plan municipal comme recommandé par le CRP.

IL EST RÉSOLU QU'UN arrêté soit rédigé à cet effet et, ladite modification soit présentée au public le 15 avril 2025 en la salle du Conseil de l'Île-de-Lamèque, N.-B. à 19 heures; que le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil de donner l'avis public prescrit au paragraphe 25(1) de la Loi sur l'urbanisme, indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du greffier.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Linda Lavoie

-adoptée

7.4 Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque

Le maire suppléant présente un bilan des démarches entreprises avec la direction de l'Hôpital et du centre de santé communautaire de Lamèque. Des réunions sont prévues prochainement pour discuter des préoccupations liées aux services.

8. Correspondances reçues et envoyées

On passe en revue les correspondances reçues et envoyées pour la période courante.

9. Affaires nouvelles

9.1 Signataires du compte - Sports et loisirs de Ste-Marie -St-Raphaël

PP2025-016

Il est proposé que le maire ou le maire suppléant, la directrice des finances/trésorière ou la trésorière adjointe, soient autorisés à signer sur les chèques du compte Sports et loisirs de Ste-Marie -St-Raphaël à Uni coopération financière.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Linda Lavoie - adoptée

9.2 Affiche Bibliothèque publique de Lamèque

PP2025-017

Il est proposé que le conseil accepte la proposition relative au projet de remplacement de l'affiche de la bibliothèque publique de Lamèque pour déboursier la partie manquante à la réalisation du projet, soit un montant maximal de 2000,00 \$.

Proposé par : Linda David

Appuyé par : Lisa Chiasson - adoptée

9.3 Sondage des besoins de la communauté - Plan stratégique

PP2025-018

Considérant que la compréhension des besoins réels de la communauté est essentielle pour l'élaboration et à la réalisation de notre plan stratégique,

Il est proposé que le conseil accepte l'offre de service du consultant Monsieur Marc Leblanc de l'Université de Moncton, pour la préparation, l'administration et la remise du rapport final des analyses des résultats des trois sondages conformément aux conditions du contrat pour un montant de 6000,00 \$ plus TVH.

Proposé par : Stéphane Gaouette

Appuyé par : Linda Lavoie - adoptée

9.4 Représentante de la municipalité - Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque

PP2025-019

Il est proposé que madame Linda David, conseillère, soit désignée représentante de la municipalité sur le comité de planification relatif aux préoccupations sur les services de l'Hôpital et Centre de santé communautaire de Lamèque.

Proposé par : Linda Lavoie

Appuyé par : Lisa Chiasson - adoptée

9.5 Programme des États généraux sur le Vieillissement en français - 8 au 10 mai 2025

PP2025-020

Il est proposé que la conseillère Madame Jocelyne Kerry étant représentante de MADA participe au Programme des États généraux sur le Vieillissement en français qui aura lieu à Moncton (N.-B.) du 8 au 10 mai 2025.

Proposé par: Linda David

Appuyé par: Stéphane Gaouette -adoptée

9.6 Projet – Amélioration énergétique de l'Aréna des Îles

PP2025-021

Il est proposé que le conseil approuve l'utilisation du FDCC 2024-2028 (Fonds de développement des collectivités du Canada) pour couvrir la part de contribution de la municipalité, jusqu'à concurrence de 18 818.58 \$ pour le projet d'amélioration énergétique de l'Aréna des Îles.

Proposé par : Linda Lavoie

Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée

9.7 Demande de don – Festival la tourbe de Lamèque

PP2025-022

Il est proposé que le conseil approuve la location de l'Aréna ainsi que du soutien technique pour le Festival de la tourbe de Lamèque, à l'occasion de sa 51^e Édition, comme demandé et conformément à la politique P-014 pour l'année 2025.

Proposé par : Linda David

Appuyé par: Linda Lavoie -adoptée

9.8 MADA – Municipalité Amies des Aînés

La conseillère Madame Jocelyne Kerry, représentante municipale sur le comité, fait la lecture d'un rapport des activités de MADA.

10. Présentation du public

11. Rapports des directeurs de services

La directrice des finances fait la lecture de son rapport.

Le directeur adjoint fait la lecture de son rapport au niveau loisir, tourisme, culture et du développement communautaire.

Le directeur des opérations et infrastructures fait la lecture de son rapport.

12. Rapport du directeur général

Le directeur général fait la lecture de son rapport.

13. Mot du Maire

Le maire fait la lecture de son mot du maire.

14. Questions du public

Le maire donne la parole aux publics.

15. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 20 h 11



Gérard Benoit
Maire suppléant



Dave Brown
Directeur général/Greffier